



Compte bancaire en opposition

Par **kristalline**, le **30/12/2010** à **19:23**

Bonjour,
Le compte bancaire de mon mari est en opposition à la caisse d'épargne, est-ce une démarche lancée par la banque ? son compte a été en négatif un certain nombre de jours, je n'en sais pas plus ! comment faire pour lever cette opposition ? est-ce que cela engendre des frais importants, sachant qu'il a déjà eu pour 100 euros de frais d'agios, d'intervention, etc ... suite à son découvert. Son salaire va bientôt tomber, est-ce que cela va le bloquer complètement ?
Merci d'avance pour vos réponses

Par **mimi493**, le **30/12/2010** à **21:32**

Dans ce cas, il faut se déplacer à la banque et voir avec un conseiller ce qui se passe d'abord.